



ORGANISER LES PROCESSUS COMPTABLES ET FINANCIERS AU SEIN DE L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE (ESSMS) VERS DES ORGANISATIONS AGILES ET EFFICACES

Les évolutions qui impactent les associations gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) se situent à de multiples niveaux : structurel et conjoncturel, réglementaire, digital. Les associations doivent adopter une organisation agile et efficace pour l'ensemble de leurs processus comptables et financiers.

Pour l'élaborer, il convient d'interroger les liens siège/établissement et de comprendre les principales évolutions afin d'apporter la meilleure réponse à l'ensemble des parties prenantes : usagers, établissements du périmètre de l'association gestionnaires, salariés, autorités de tarification, gouvernance. Cette formation concerne les associations gestionnaires à dominante ESSMS.

OBJECTIFS

- Connaître les évolutions importantes qui impactent le secteur
- Comprendre les modèles d'organisation existants
- Identifier les pistes de réflexions pour les gestionnaires afin de faire évoluer les pratiques organisationnelles

CONTENU

Les évolutions dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux

- Évolution réglementaire (y compris comptable et social)
- Évolution de la tarification
- Évolution des périmètres d'activité
- Évolution digitale

Les organisations actuelles

- Une organisation centralisée : avantages et inconvénients
- Une organisation décentralisée : avantages et inconvénients

Les pistes de réflexions sur l'organisation cible

- Les paramètres à prendre en compte
- Les critères de détermination d'une organisation et l'appui à la décision
- Les points de vigilance



17 juin 2022



Paris



325€

par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehap.fr

Prérequis

Bonne connaissance du secteur des ESSMS

PUBLICS

- Directeurs généraux
- Directeurs d'établissements
- Directeurs administratifs et financiers
- Directeurs des ressources humaines

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Pédagogie interactive alternant :**
- Apports théoriques et méthodologiques
 - Études de cas
 - Échanges et mutualisation

Grille d'auto-évaluation des acquis de la formation

INTERVENANTS

- Expert-comptable, commissaire aux comptes dans le secteur privé non lucratif social et médico-social